

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 36 (1956)
Heft: 6-7

Anhang: [Notre supplément mensuel]
Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

La Commission mixte instituée par l'accord commercial franco-suisse du 29 octobre 1955 doit se réunir prochainement. Ses attributions sont fixées comme suit : « Elle surveillera l'application du présent accord et formulera toute proposition utile tendant à améliorer les relations économiques et financières entre les deux pays ». Il est prévu, d'autre part, qu'elle s'efforcera de résoudre les difficultés résultant du fait que, dans la pratique, certains contingents ne correspondraient plus à l'évolution des échanges, et enfin qu'elle pourra examiner les cas où, par suite du changement de la nomenclature douanière française, des produits jusqu'ici libérés se trouveraient à nouveau contingents.

Elle n'est pas compétente pour transformer profondément l'accord, qui a été signé pour deux ans, mais elle peut l'améliorer en modifiant le libellé de tel ou tel poste et en assurant par des virements internes une meilleure utilisation des contingents.

Les expériences que nous avons faites au cours de la première tranche contractuelle et les réclamations de quelques-uns de nos membres nous ont révélé certaines imperfections. C'est pourquoi nous avons jugé utile de consulter tous nos adhérents, par la voie d'un numéro spécial de notre Bulletin hebdomadaire d'information, sur les demandes qu'ils auraient à formuler en prévision des travaux de la Commission mixte. Celle-ci ne pourra les prendre en considération — cela est évident — que dans la mesure où elles seront fondées sur un « fait nouveau », postérieur à la signature de l'accord. Quelques postes sont toutefois soustraits à sa compétence. Nous avons déjà réuni un certain nombre de « cas » dans une note que nous avons soumise aux autorités suisses.

Mais la Commission mixte aura pour principale préoccupation de trouver une solution aux problèmes de l'horlogerie et des colorants qui ont fait l'objet, depuis le mois d'octobre, de plusieurs pourparlers entre experts français et suisses.

On sait que sur le premier point deux questions sont en suspens : la livraison de machines horlogères suisses en France et l'exportation de pièces détachées françaises en Suisse. Il est à noter que les concessions qui pourraient être faites du côté suisse seraient subordonnées à une réduction des tarifs douaniers français, majorés brutalement en novembre dernier (voir notre numéro de novembre 1955, p. 324).

Quant aux importations françaises de matières colorantes en provenance de Suisse, elles posent d'une part un problème de contingent, d'autre part un problème de répartition entre colorants « originaux » et colorants qui ont en France leur équivalent.

Ces pourparlers aboutiront dans la mesure où les négociateurs seront conscients, d'un côté comme de l'autre, de la nécessité d'un changement de « climat » et de méthodes.

Ne nous dit-on pas toujours, dans les milieux officiels et privés français, que sauf de très rares exceptions l'industrie française ne craint pas la concurrence suisse et que si celle-ci était seule en cause rien ne s'opposerait à une suppression presque totale des contingents ? Ne faut-il pas dès lors en tirer la conclusion logique et s'acheminer, en ce qui concerne notre pays, vers un régime d'échanges plus souple et plus libéral inspiré davantage par un esprit de coopération et d'expansion que par un désir de protection stérile ? Au lieu de limiter l'importation, efforçons-nous de développer l'exportation, et chacun s'en trouvera bien.

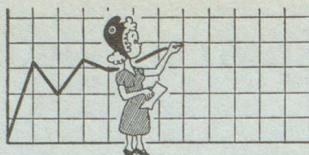
Un contingent n'est pas nécessairement limitatif. Il peut être purement indicatif, assorti d'une clause autorisant les services de répartition et d'exécution à le dépasser. Il peut aussi être lié à une majoration des droits de douane à partir d'un certain chiffre. Il s'agit alors d'un contingent douanier.

Pour conférer la souplesse nécessaire à un accord, il est possible d'y inscrire un poste « divers général » pouvant servir à l'importation de n'importe quelle marchandise contingente, même si elle est nommément désignée dans un poste de l'accord.

Mais il ne suffit pas de conclure de bons accords, encore faut-il que leur exécution soit simple et expéditive. On s'étonne qu'il s'écoule parfois plus de trois mois entre la publication d'un avis aux importateurs et la délivrance effective des autorisations d'importation. L'examen simultané des licences devrait céder le pas à la procédure « au fur et à mesure » chaque fois que le contingent suffit à satisfaire toutes les demandes; chaque fois aussi qu'il s'agit de gros matériels fabriqués sur devis. Enfin, il devrait être possible d'améliorer le fonctionnement de certains Comités techniques d'importation.

Bien que limitée dans ses attributions, la Commission mixte aura donc de nombreuses et importantes questions à traiter. C'est pourquoi nous souhaitons qu'elle se réunisse le plus tôt possible.

Il n'est pas concevable qu'elle trouve une solution à tous les problèmes que nous avons évoqués, mais elle peut, si elle aborde dans un esprit constructif l'ensemble des questions posées par l'application de l'accord, trouver des solutions neuves dont bénéficieront nos deux pays.



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

POLITIQUE FINANCIÈRE

Le budget de 1956. — Divers projets de loi en instance devant le Parlement ramènent l'attention sur la politique budgétaire. Le budget de l'année en cours n'est autre, toutefois, que le précédent, reconduit sous réserve de certains ajustements. C'est ainsi que le budget civil de 1956 résulte : 1^o de la reconduction, pour le montant de 2.566 milliards, des crédits ouverts en 1955, et 2^o des crédits demandés au Parlement pour des mesures nouvelles — dépenses ordinaires 74 milliards, dépenses en capital 89 milliards, Fonds national de solidarité 105 milliards —, soit 268 milliards. Le budget militaire comprend 925 milliards de dépenses ordinaires et 200 milliards pour l'Afrique du Nord, soit au total 1.125 milliards, compte non tenu du rappel des disponibles. Ce rappel nécessitera l'ouverture des crédits supplémentaires dont le montant reste à déterminer. Les dépenses s'élèvent donc au total à 3.959 milliards contre 3.643 milliards en 1955.

Les ressources prévues s'établissent à 122 milliards au titre du Fonds de solidarité et à 3.227 milliards au titre des recettes normales, ce qui donne, y compris 25 milliards de reliquats au titre de l'aide américaine, un total de 3.374 milliards contre 3.217 milliards en 1955. Le déficit budgétaire ressort ainsi à 585 milliards, à quoi viennent s'ajouter les charges propres du Trésor (solde des comptes spéciaux, charges d'investissement) s'élevant à 397 milliards, soit au total 982 milliards. Ce dernier chiffre indique l'ampleur de la fameuse « impasse » qui, pour l'exercice précédent, n'atteignait que 700 milliards environ.

IMPOTS

Dépenses en Algérie. — Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le gouvernement se propose, pour faire face aux dépenses d'Algérie, d'ajouter aux 122 milliards d'impôts nouveaux du Fonds de solidarité, 100 autres milliards. Les mesures fiscales envisagées à cet effet conserveront un caractère provisoire, étant entendu qu'elles cesseront de s'appliquer dès que disparaîtra la raison de leur institution. Le choix des nouvelles taxes n'est pas encore arrêté. Il serait question de créer une taxe civique qui rapporterait 15 milliards ainsi qu'une contribution sur les fournitures militaires dont le produit ne dépasserait pas 10 milliards. Il reste donc 75 milliards à trouver.

EMPRUNT

« Bons d'équipement industriel et agricole ». — En attendant, le gouvernement procède à l'émission d'un emprunt. Les « Bons d'équipement industriel et agricole » sont émis au pair et seront remboursés avec une prime de 5 % en 15 tranches annuelles. En plus de l'intérêt fixe de 5 % les porteurs recevront une majoration d'intérêt calculée en fonction de l'augmentation de la production industrielle. Le produit de l'émission doit, en principe, contribuer au financement des investissements.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Solde passif. — La balance commerciale des quatre premiers mois fait apparaître un solde passif de 89,6 milliards contre un excédent d'exportation de 16,8 milliards pendant la période correspondante de 1955. En ce qui concerne le commerce avec les seuls pays étrangers, le déficit passe à

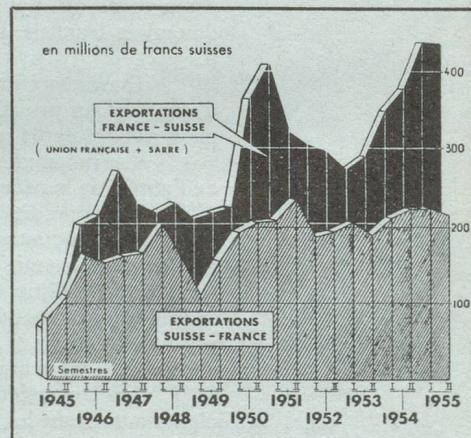
102,3 milliards contre 39,1 milliards. Des causes diverses expliquent cette détérioration de la balance commerciale. En particulier le froid exceptionnel de l'hiver dernier, en causant des dégâts sérieux aux cultures, a rendu inévitables des importations supplémentaires de produits alimentaires. D'autre part, l'expansion continue de la production industrielle a provoqué un accroissement des achats au dehors de matières premières, y compris charbon et pétrole. Mais le déficit s'explique également par l'aggravation des tensions inflationnistes qui se font sentir un peu partout dans le monde et particulièrement en France.

Déficit en mai. — Pour le mois de mai, les opérations de la **U. E. P.** France à l'Union européenne de paiements se sont soldées par un déficit de 28,3 millions de dollars, contre 33,9 millions en avril et 51,8 millions en mars. Pour les cinq premiers mois de l'année, le solde passif de la France s'est établi à 178,2 millions de dollars, contre un excédent de 68,9 millions pour la période correspondante de 1955.

PRIX

La hausse continue. — L'indice d'ensemble des prix à la consommation familiale à Paris a atteint, pour le mois de mai, 148,5. Il rejoint ainsi l'indice de février 1952, qui était resté jusqu'ici un taux record. L'avance sur l'indice d'avril est de 0,7 %. L'indice général des prix de gros est également en hausse de 0,6 %, passant de 141,4 en avril à 142,3 en mai.

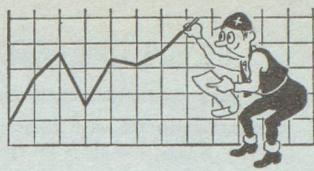
GRAPHIQUES DU COMMERCE



COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours Napoléon	7 juin 3.110	9 mai 3.100	9 juin 2.510
Cours fr. s. marché parallèle . . .	7 juin 92,75	9 mai 90,50	9 juin 85,25
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100)	1 ^{er} juin 375	4 mai 379	3 juin 339
Ind. prod. ind. (1938 = 100)	avril 191	mars 189	avril 170
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949 = 100)	mars 212	février 210	mars 192
Ind. prix de gros (1949 = 100)	mai 142,3	avril 141,4	mai 137,0
Ind. prix consomm. familiale (1949 = 100)	mai 148,5	avril 147,5	mai 145,6
Transports commerc. (mio. t.) . . .	mars 18,5	février 14,5	mars 16,1
Voyageurs (millions)	mars 44,0	février 39,5	mars 43,7
Ind. vol. import. (1938 = 100)	avril 167	mars 177	avril 161
Ind. vol. export. (1938 = 100)	avril 217	mars 221	avril 248
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio \$)	mai —28,3	avril —51,8	mai +8,2

EN QUELQUES LIGNES



SUISSE

COMMERCE EXTRÉIEUR

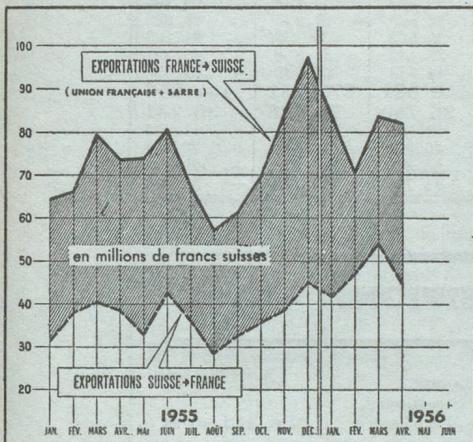
Résultats de mai. — En mai, les importations ont atteint 627,5 millions de francs, contre 614,6 millions le mois précédent, alors que les exportations enregistrent une plus-value de 48,9 millions et totalisent ainsi 493,3 millions de francs. Le solde passif s'établit donc à 134,2 millions, contre 147,3 millions en avril. Ceci est réjouissant, mais les cinq premiers mois font pourtant apparaître un solde passif de 522,4 millions, contre 367,2 millions en 1955.

Les importations sont en constante progression : elles ont augmenté de 1/4 en une année. Il a été importé davantage d'avoine, de fruits oléagineux, de machines et surtout d'automobiles. Dans cette dernière catégorie, la livraison anglaise de chars blindés joue un rôle très important en valeur.

Les exportations ont également connu un grand développement par rapport à 1955. Les gains les plus importants ont été réalisés dans l'industrie métallurgique et surtout dans les machines et les montres. Dans le secteur chimique, ce sont surtout les ventes de produits chimiques pour usage industriel et de médicaments qui ont progressé.

C'est le trafic avec l'Europe et notamment les ventes en Allemagne et en France qui ont marqué l'avance la plus forte.

MERCÉ FRANCO-SUISSE



C. E. C. A.

Emprunt de 50 millions.

Une convention a été signée à Zurich entre la Haute Autorité du Charbon et de l'Acier et un consortium de banques suisses concernant un emprunt de 50 millions de francs suisses. Il s'agit d'un emprunt public et le consortium, sous la direction du Crédit suisse, de l'Union de Banques suisses à Zu-

rich et de la Société de Banques suisses à Bâle, émettrait des obligations fin juin-début juillet à cet effet.

Avec ce nouvel emprunt, le total des crédits mis à la disposition des entreprises de la C. E. C. A. atteindra le chiffre de \$ 232,5 millions.

Au cours d'une réunion qui vient de se tenir à Luxembourg, la Haute Autorité a manifesté son intention d'utiliser une part importante de cet emprunt pour contribuer au développement des capacités de production de fonte, de coke et d'agglomérés de minerai de fer dans le cadre d'un programme d'ensemble, destiné à libérer l'industrie sidérurgique de ses difficultés d'approvisionnement en ferraille.

U. E. P.

Position suisse en mai. — Le décompte avec les pays membres de l'U. E. P. pour le mois de mai se solde pour la Suisse par un déficit de 47,6 millions de francs qui sera, conformément aux statuts, couvert à raison de 75 % par un paiement en or ou en dollars et à raison de 25 % par une réduction de l'avance de la Confédération. Les remboursements de 3,1 millions de francs, effectués conformément aux accords de consolidation, sont à déduire entièrement de l'avance de 365 millions de francs consentie à l'U. E. P. par la Confédération.

MONNAIE

Nouveau billet de 10 francs. — Faisant suite à la mise en circulation des nouveaux billets de banque de 20 francs, de nouvelles coupures de 10 francs seront émises avant la fin de l'année. Ce nouveau billet de 10 francs comblera une lacune ressentie depuis longtemps. La principale raison en est que l'actuel billet de 5 francs circule beaucoup, qu'il s'use rapidement et que son remplacement entraîne des frais élevés. Ce billet est d'ores et déjà progressivement retiré de la circulation et seules les pièces de 5 francs subsisteront.

Légère hausse en mai. — L'indice suisse des prix à la consommation s'est inscrit à 175 (août 1939 = 100) à la fin du mois de mai dernier, contre 173,2 (+ 1 %) à la fin du mois précédent et 172,3 à fin mai 1955. Cette évolution résulte surtout du mouvement des loyers, qui ont été nouvellement relevés durant le mois, ainsi que de la hausse du prix du lait qui est entrée en vigueur le 1^{er} mai.

L'indice suisse des prix en gros, qui comprend les principaux produits alimentaires non travaillés et les principales matières premières et auxiliaires, s'est inscrit à 220,7 (août 1939 = 100). Cette évolution résulte surtout de la hausse du prix du lait et des produits laitiers, ainsi que d'une hausse des prix moyens des œufs, des pommes de terre et du café.

PRIX

Situation et perspectives. — D'après un rapport publié par la Commission économique pour l'Europe (C. E. E.) sur la situation du logement en Europe, il ressort, en ce qui concerne la Suisse, que 1,6 % des logements sont surpeuplés, c'est-à-dire occupés par plus de deux personnes par pièce en dehors de la cuisine. La position de la Suisse dans ce domaine est l'une des plus favorables de l'Europe.

LOGEMENT

Analysant les perspectives de logement en Suisse, la C. E. E. estime que ces dernières années l'augmentation démographique a été de 35.000 habitants par an. L'immigration, facteur autrefois important, est tombé à 11.000 personnes,

COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours pièce or 20 fr. s.	12 juin 32	15 mai 32	9 juin 28,50
Cours billet 100 fr. fr.	12 juin 1,09	15 mai 1,09 1/2	9 juin 1,15 1/2
Ind. gén. actions.	mai 464	avril 442	mai 420
Coeff. d'activité industriel (100 = satisfaisant)	1 ^{er} trim. 135	4 th trim. 135	1 ^{er} trim. 131
Ind. prix de gros (1939 = 100)	mai 220,7	avril 217,2	mai 214,4
Ind. prix à la consommation (1939 = 100)	mai 175	avril 173,2	mai 172,3
Ind. salaires hor. réels (1939 = 100)	1 ^{er} trim. 102,8	4 th trim. 102,2	1 ^{er} trim. 101,3
Marchandises transportées C. F. F. (mio. de t.)	avril 1,8	mars 1,9	avril 1,9
Voyageurs (millions)	avril 18,0	mars 18,1	avril 17,6
Ind. import. (1938 = 100)	mai 193	avril 189	mai 164
Ind. export. (1938 = 100)	mai 180	avril 173	mai 162
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$)	mai -10,9	avril -21,8	mai -16,8

STATISTIQUES FRANCO-SUISSES

Commerce de la France et de la Suisse avec les pays étrangers
(d'après les statistiques douanières française et suisse)

	FRANCE + SARRE (en millions de francs français)			SUISSE (en milliers de francs suisses)		
	Importations	Exportations	Solde	Importations	Exportations	Solde
Juillet 1955	93.816	95.413	+ 1.597	530.392	489.400	— 40.992
Août 1955	100.948	87.851	— 13.097	506.708	397.893	— 108.815
Septembre 1955	94.654	81.908	— 12.746	520.327	486.287	— 34.040
Octobre 1955	93.807	94.288	+ 481	549.930	517.713	— 32.217
Novembre 1955	105.915	96.115	— 9.800	573.802	533.145	— 40.657
Décembre 1955	135.029	140.954	+ 5.925	632.100	550.100	— 82.000
Total 1955	1.247.716	1.161.180	— 86.536	6.401.186	5.622.204	— 778.982
Moy. mens. 1955.	103.976	96.765	— 7.211	533.432	468.517	— 64.915
Janvier 1956	94.556	82.868	— 11.688	535.637	427.185	— 108.452
Février 1956	81.679	112.356	+ 30.677	503.223	463.676	— 39.547
Mars 1956	129.779	98.186	— 31.593	627.344	534.921	— 92.423
Avril 1956	124.844	96.539	— 28.305	614.590	467.281	— 147.309

Commerce franco-suisse
(d'après les statistiques douanières suisses)

	FRANCE + SARRE (en milliers de fr. s.)			OUTRE-MER (en milliers de fr. s.)			TOTAL (en milliers de fr. s.)		
	Exporta- tions de Suisse	Importa- tions en Suisse	Balance commerciale française	Exporta- tions de Suisse	Importa- tions en Suisse	Balance commerciale française	Exporta- tions de Suisse	Importa- tions en Suisse	Balance commerciale française
Juillet 1955	31.405	66.097	+ 34.692	4.621	1.338	— 3.283	36.026	67.435	+ 31.409
Août 1955	24.917	56.469	+ 31.552	3.474	1.030	— 2.444	28.391	57.499	+ 29.108
Septembre 1955	28.320	59.738	+ 31.738	4.183	1.589	— 2.595	32.503	61.327	+ 28.823
Octobre 1955	31.738	67.993	+ 36.255	3.824	1.766	— 2.058	35.562	69.759	+ 34.197
Novembre 1955	34.630	80.945	+ 46.314	3.801	3.421	— 381	38.432	84.366	+ 45.934
Décembre 1955	39.885	93.627	+ 53.742	5.088	3.441	— 1.647	44.973	97.068	+ 52.095
Total 1955	390.227	845.790	+ 455.563	50.654	29.940	— 20.714	440.881	875.731	+ 434.850
Moy. mens. 1955	32.519	70.482	+ 37.963	4.221	2.495	— 1.726	36.740	72.978	+ 36.238
Janvier 1956	39.047	81.672	+ 42.625	3.090	2.299	— 791	42.136	83.971	+ 41.835
Février 1956	43.175	68.899	+ 25.725	3.789	1.938	— 1.850	46.963	70.838	+ 23.875
Mars 1956	49.670	79.465	+ 29.795	4.198	3.787	— 411	53.868	83.252	+ 29.384
Avril 1956	39.921	78.373	+ 38.452	4.817	2.819	— 1.988	44.738	81.192	+ 36.454

CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS

Genève	25 août au 17 septembre 1956	Exposition montres et bijoux.
Strasbourg	1 ^{er} au 16 septembre 1956	Foire internationale de Strasbourg.
Besançon	6 au 16 septembre 1956	Salon international de l'horlogerie et des industries comtoises.
Paris	9 au 14 septembre 1956	Semaine du cuir.
Marseille	15 septembre au 1 ^{er} octobre 1956	Foire internationale de Marseille.
Lausanne	8 au 23 septembre 1956	Comptoir suisse.
Paris	15 au 24 septembre 1956	Salon commercial et professionnel des ateliers d'art.
Paris	27 septembre au 15 octobre 1956	Exposition d'automne.
Metz	29 septembre au 15 octobre 1956	Foire internationale de Metz.
Paris	28 septembre au 14 octobre 1956	Salon nautique international.
Paris	4 au 14 octobre 1956	Salon international de l'automobile, du cycle, des motocycles et des sports.
Paris	5 au 15 septembre 1956	Salon national de la radio, de la télévision et de l'électronique.
Paris	11 au 21 octobre 1956	Salon international de l'équipement de bureau.
Saint-Gall	11 au 21 octobre 1956	Olma, Foire suisse de l'agriculture et de l'industrie laitière.
Toulouse	12 au 28 octobre 1956	Quinzaine des arts ménagers.
Toulouse	27 octobre au 4 novembre 1956	Salon de la T. S. F.
Lille	31 octobre au 11 novembre 1956	Salon du confort ménager et de l'enfant.
Paris	1 ^{er} au 18 novembre 1956	Salon de l'enfance, de la jeunesse et de la famille.
Paris	3 au 12 novembre 1956	Salon de l'équipement des industries et des commerces de l'alimentation.
Paris	3 au 12 novembre 1956	Salon de l'emballage, du conditionnement et de la présentation.
Paris	3 au 12 novembre 1956	Salon de la manutention.